



distrame

instruments de mesures électroniques

**BILAN ANNUEL DE LA SITUATION GÉNÉRALE
DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITE ET DES
CONDITIONS DE TRAVAIL
DANS L'ENTREPRISE**

2022

Distrame S.A. au capital de 400 000 euros

Parc du Grand Troyes - Quartier Europe Centrale

40 rue de Vienne - 10300 SAINTE SAVINE - France

Tel. +33 (0) 3 25 71 25 83 - Fax +33 (0) 3 25 71 28 98

www.distrame.fr - email : infos@distrame.fr

SIRET : 380 194 019 00077 - R.C.S Troyes B 380 194 019 - TVA FR03380194019 - APE 4669B

1 – CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'ENTREPRISE

Les demandes de travail à temps partiel et les modifications d'horaires répondant aux besoins personnels des collaborateurs et leur permettant d'améliorer l'articulation vie professionnelle / vie privée sont toujours étudiées avec intérêt. En 2022, les demandes formulées à la Direction ont toutes reçues une réponse favorable.

Les collaborateurs qui en ont exprimé la demande ont pu bénéficier d'aménagement d'horaire pour leur pause « cigarettes » les matins et après-midi.

L'entreprise a suivi les préconisations gouvernementales en matière de télétravail lié au Covid19 ; ainsi, l'ensemble des postes pour lesquels le télétravail est envisageable a pu bénéficier de cette possibilité.

2 – ACCIDENTS DU TRAVAIL

En 2022, un collaborateur a été victime d'un accident de trajet.

Indicateurs 2022 :

- Indice et taux de gravité : 0.33
- Indice de fréquence : 14.53
- Taux de fréquence : 9.34

3 – PRÉVENTION DES RISQUES

Le risque principal détecté au sein de la Société Distrame est le risque Routier (commerciaux itinérants).

Depuis plusieurs années, afin de limiter ce risque, la Direction a mis en place un système d'optimisation des rendez-vous pris chez les clients. Il est demandé à nos collaborateurs qui sont chargés de la prise de rendez-vous de :

- Concentrer les rendez-vous dans les mêmes zones géographiques
- Optimiser les temps de déplacements pour réduire le temps passé sur la route

Une formation de sensibilisation aux risques routiers a été dispensée à l'ensemble de notre équipe commerciale, par notre assureur.

4 – PRÉVENTION DES RISQUES – COVID19

L'année 2022, dans la continuité des deux précédentes, a démarré dans un contexte Covid. Au fur et à mesure des mois, les mesures gouvernementales ont été allégées (obligation du port du masque, pass sanitaire, ...).

Nous avons poursuivi nos différentes actions préventives.

A la fin de cette année 2022, plus aucune mesure n'était rendue obligatoire par le gouvernement.

Cependant, nous restons équipés en masques, gel hydro-alcoolique et désinfectants de surface en cas de survenue de nouveaux pics.

Distrame S.A. au capital de 400 000 euros

Parc du Grand Troyes - Quartier Europe Centrale

40 rue de Vienne - 10300 SAINTE SAVINE - France

Tel. +33 (0) 3 25 71 25 83 - Fax +33 (0) 3 25 71 28 98

www.distrame.fr - email : infos@distrame.fr

SIRET : 380 194 019 00077 - R.C.S Troyes B 380 194 019 - TVA FR03380194019 - APE 4669B

5 – TELETRAVAIL

Le télétravail a continué de s'appliquer au sein de l'entreprise tout au long de l'année. Une journée de télétravail est proposée pour tous les collaborateurs dont l'activité peut être exercée en dehors des lieux de travail habituels. Cette journée peut être découpée en 2 demi-journées.

Chaque responsable de service a pu échanger avec ses collaborateurs afin de comprendre leurs besoins en matière de télétravail. Ainsi, certains collaborateurs ont pu nous faire part de leur souhait de poursuivre leur activité au sein de l'entreprise pour diverses raisons : pas d'espace de travail dédié à leur domicile, réseau Internet non fiable...

6 – FORMATIONS

✓ Trois techniciens sont régulièrement formés et recyclés en « Habilitations électriques B2V-ESSAIS-BR-BC-H0 + B2T ».

L'un d'eux est également formé au travail en hauteur.

✓ 11 collaborateurs, pouvant être amenés à effectuer des travaux électriques ponctuels, sont formés et certifiés pour une habilitation électrique plus simple, qualifiée « Habilitation électrique non électricien BT BS BE Essai et Mesurage ».

✓ Les deux magasiniers habilités à utiliser le transpalette électrique détiennent une certification CACES. Le troisième magasinier sera certifié en mars 2023, afin de pouvoir assumer également cette fonction.

✓ Une équipe de 17 collaborateurs est formée et recyclée tous les deux ans pour assurer la partie Secourisme, Santé au travail (SST). En 2022, la Direction a lancé un appel à volontariat à l'ensemble du personnel et a répondu favorablement à toutes les demandes, afin que l'équipe soit la plus complète possible.

✓ Une équipe de 12 collaborateurs a suivi la formation « Procédure Incendie et Evacuation ».

✓ Deux collaboratrices, dont la référente « Harcèlement » ont suivi une formation pour « Référent harcèlement sexuel et sexiste ».

7 – ABSENTÉISME

Taux d'absentéisme au 31/12/2022 : 3.85 % (2.54 % en 2021, 3.23 % en 2020)

Les absences significatives ont été les suivantes :

- 2 congés maternité
- 4 arrêts de plus de 30 jours
- 7 arrêts entre 8 et 30 jours
- 22 arrêts entre 3 et 7 jours
- 8 arrêts de moins de 3 jours

Au total, nous avons enregistré 395 jours de maladie.

Distrame S.A. au capital de 400 000 euros

Parc du Grand Troyes - Quartier Europe Centrale
40 rue de Vienne - 10300 SAINTE SAVINE - France
Tel. +33 (0) 3 25 71 25 83 - Fax +33 (0) 3 25 71 28 98
www.distrame.fr - email : infos@distrame.fr

SIRET : 380 194 019 00077 - R.C.S Troyes B 380 194 019 - TVA FR03380194019 - APE 4669B

8 – TURN OVER

Cet indicateur est en hausse à fin 2022 : 18.55 % (contre 7.46 % à fin 2021)

5 départs en 2022 et 16 embauches.

Analyse :

- 16 embauches dont 6 apprentis et 10 CDI
- 5 sorties, dont 2 fins de CDD, 1 fin d'apprentissage, 1 rupture de période d'essai et un départ à la retraite.

9 - DUERP

La mise à jour de notre Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) en 2021 nous a permis de préciser notre démarche sécurité et conditions de travail et d'affiner les différentes mesures déjà existantes.

Livret d'accueil sécurité :

Le livret d'accueil sécurité est terminé et va être diffusé à l'ensemble du personnel au cours du 1^{er} trimestre 2023.

Celui-ci sera consultable sur notre Drive (One drive), au sein du service Ressources-Humaines, au réfectoire, à l'accueil et au sein des ateliers du département « Services ». D'autres endroits pourront être ajoutés en fonction des besoins détectés.

Stockage des bouteilles de gaz

Les bouteilles de gaz présentes au sein du département « Services » font l'objet de la plus grande attention et sont stockées et utilisées dans un local dédié. Des mesures ont été prises pour que celles-ci soient fixées et l'affichage de sécurité a été mis en place.

Utilisation et stockage des produits chimiques

L'équipement d'armoires de sécurité a été réalisé, afin que seuls les collaborateurs autorisés à utiliser ces produits puissent y avoir accès. Un affichage au sein des locaux concernés a été mis en place.

Sur le lieu de stockage des combustibles et des produits inflammables, nous avons procédé à un nouvel affichage des numéros d'urgence et de l'information « Stockage de produits » ou « Stockage de combustibles ».

Le recensement des produits a permis de mettre à jour les fiches de données sécurité (FDS)

Risque routier

Une formation de sensibilisation aux risques routiers a été dispensée à l'ensemble de notre équipe commerciale, par notre assureur.

Distrame S.A. au capital de 400 000 euros

Parc du Grand Troyes - Quartier Europe Centrale

40 rue de Vienne - 10300 SAINTE SAVINE - France

Tel. +33 (0) 3 25 71 25 83 - Fax +33 (0) 3 25 71 28 98

www.distrame.fr - email : infos@distrame.fr

SIRET : 380 194 019 00077 - R.C.S Troyes B 380 194 019 - TVA FR03380194019 - APE 4669B

PROGRAMME ANNUEL 2023

DE PRÉVENTION ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

1 – DUER

La mise à jour de notre Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) se poursuit.

Renforcement et contrôle du port des EPI (Equipement de protection individuelle)

Le port des EPI est obligatoire pour diverses activités présentes au sein de notre entreprise. Nous allons accentuer leur utilisation et les contrôles réalisés sur le respect des consignes les concernant, notamment sur les activités suivantes : (liste non exhaustive)

- Manipulation de charges avec engin gerbeur
- Chargement d'un rouleau sur la machine à froissage du magasin
- Utilisation de la perceuse de l'atelier mécanique de la Fabrication
- Utilisation de tous outils manuels, portatifs électriques, appareils chauffants électriques

A proximité de l'endroit du risque, une affiche indiquera « Port obligatoire de (EPI concerné) »

Risque incendie, explosion

Notre Plan d'Opération Interne (POI) va être réactualisé et un exercice d'évacuation est prévu. Nos fiches réflexes pourront ainsi être contrôlées et modifiées le cas échéant.

Auparavant, la liste des équipiers, ainsi que les numéros d'urgence, seront affichés au sein de l'entreprise, ainsi que les fiches réflexes et notre POI.

Une nouvelle sensibilisation sur l'appel des secours sera formulée au sein du livret d'accueil et relayée par les responsables de services.

Entreprises extérieures et transporteurs

Le plan de circulation sur notre parking vient d'être redéfini et validé, avec la Société AS Prevent. Cette dernière aura à charge d'affichage, la signalétique, ainsi que le marquage au sol.

Distrame S.A. au capital de 400 000 euros

Parc du Grand Troyes - Quartier Europe Centrale
40 rue de Vienne - 10300 SAINTE SAVINE - France
Tel. +33 (0) 3 25 71 25 83 - Fax +33 (0) 3 25 71 28 98
www.distrame.fr - email : infos@distrame.fr

SIRET : 380 194 019 00077 - R.C.S Troyes B 380 194 019 - TVA FR03380194019 - APE 4669B

Un sens unique de circulation est prévu, l'abri fumeur sera déplacé, des passages piétons seront tracés.

Ces modifications sont prévues d'ici la fin du 1^{er} semestre 2023.

Parallèlement, le plan de prévention sera mis en place et une fiche de renseignements (attestation de consignation) devra être complétée par les entreprises extérieures avant toute intervention. (contrôle des habilitations, permis feu si intervention par point chaud, équipements de protection nécessaires...)

Concernant les transporteurs, un protocole de sécurité va devoir être signé et affiché.

Cette même Société va reprendre, au cours du 2^{ème} semestre 2023, la responsabilité du DUER et une équipe de suivi sera mise en place au sein de la Société.

Fiches de postes « sécurité »

Des fiches de postes « sécurité » seront mises en place en 2023. Celles-ci seront complémentaires aux fiches de postes prévues par notre nouvelle convention collective.

2 – ACQUISITION D'UN DÉFIBRILLATEUR

L'acquisition d'un défibrillateur (et du contrat de maintenance y attendant) est en-cours et sera effective au cours du 2^{ème} semestre 2023

3 – DÉMARCHE R.S.E.

Parmi les 3 piliers composants la démarche R.S.E., se trouve l'aspect Sociétal, lié au bien être des salariés, leur sécurité.

A ce jour, un premier état des lieux a été réalisé. Cette année 2023 va nous permettre de mettre en place nos premiers indicateurs, déterminer comment les mesurer et fixer les objectifs que nous souhaitons atteindre.

Une date sera prévue pour évoquer ce sujet avec le C.S.E.

Monsieur Pascal LANDRÉAT

Président

Distrame S.A. au capital de 400 000 euros

Parc du Grand Troyes - Quartier Europe Centrale

40 rue de Vienne - 10300 SAINTE SAVINE - France

Tel. +33 (0) 3 25 71 25 83 - Fax +33 (0) 3 25 71 28 98

www.distrame.fr - email : infos@distrame.fr

SIRET : 380 194 019 00077 - R.C.S Troyes B 380 194 019 - TVA FR03380194019 - APE 4669B